

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 4

Buchbesprechung: Erinnerungen an die Armee 61

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

volontaires, formés spécialement aux tâches de PSO et affectés à une réserve déployée en fonction des besoins.

En troisième lieu, il s'agit de solutionner le problème récurrent du manque de formations de service d'ordre pouvant intervenir lors d'événements imprévus exigeant de gros effectifs pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines. Si l'entraide de police intercantonale demeure efficace chaque fois que les délais permettent une planification approfondie, notre système fédéraliste montre ses limites dans les cas d'urgence ou de longue durée. Différentes options sont envisageables qui éviteraient de recourir à des renforts étrangers comme pendant le G8 de 2003. L'une d'entre elles verrait la Confédération financer 1000 policiers cantonaux supplémentaires entraînés au maintien et au rétablissement de l'ordre². Berne pourrait en contrepartie les requérir chaque fois que nécessaire. Deux autres options devraient être explorées. La première consisterait à créer au sein du corps des gardes-frontière, libéré d'une partie de ses charges depuis l'entrée en vigueur des accords de Schengen, une telle réserve qui appuyerait les cantons en cas de besoin. La seconde ferait appel à des contingents professionnels de la sécurité militaire, qui seraient intégrés dans les dispositifs des polices cantonales. Afin de surmonter les obstacles liés à l'utilisation de soldats contre des civils, leur statut pourrait être adapté pour se rapprocher de celui des gendarmes français.

Les obstacles financiers et surtout politiques à la concrétisation de ces idées sont nombreux mais ils ne devraient pas empêcher un examen plus approfondi.

Conclusions

La formulation d'une politique de sécurité tirant les conséquences de l'évolution de l'environnement et redéfinissant ses objectifs, le rôle des différents acteurs et leurs relations est nécessaire. Dans ce contexte, armée et police sont appelées à coopérer de façon plus étroite, non seulement sur le plan interne mais aussi à l'occasion de missions sous mandats internationaux. La police doit être en mesure de fournir plus de moyens et pour des durées plus longues. Les rôles de la sécurité militaire et du corps des gardes-frontière devraient être repensés. Par ailleurs, il serait souhaitable qu'un service international soit créé à l'office fédéral de police pour gérer les engagements policiers à l'étranger et leur conférer plus de visibilité et d'impact. Enfin, la réalisation d'une formation commune aux officiers supérieurs de l'armée, de la police et des gardes-frontière faciliterait non seulement leur coopération mais favoriserait le développement d'approches intégrées dans la gestion de la sécurité.

P.A.

² L'auteur de l'article avait proposé une solution de ce genre en 1999 déjà. Depuis, elle a été renouvelées à plusieurs reprises par d'autres mais sans résultat jusqu'à ce jour.

Compte rendu

Souvenirs de l'Armée 61

A l'initiative de l'ancien divisionnaire Louis Geiger est sorti de presse au printemps 2009 à Zürich un livre intitulé *Erinnerungen an die Armee 61*, dont la préface est signée par l'ancien Conseiller fédéral Arnold Koller.

Une trentaine de personnalités provenant de divers milieux civils et militaires, de la génération qui a pratiqué de près l'Armée 61 durant environ trente ans, ont participé à cette entreprise. Elles sont toutes d'outre-Sarine à part l'ancien Conseiller d'Etat et Conseiller national François Jeanneret dont le texte a paru en traduction allemande. La version originale française est parue dans la Revue militaire suisse. Le but premier de cet ouvrage est de rappeler la qualité et l'engagement de la milice de l'Armée 61 pendant la guerre froide.

Contenu : Das politische Umfeld, die Grundidee der Sicherheitspolitik, die Führung, der Zivilschutz, das schweizerische Verteidigungs-Konzept, die Stärke der Miliz, Information und Motivation, die Offiziersausbildung, Einsatzbereitschaft, der Nachrichtendienst, Logistik, Führungsausbildung, Flieger- und Flabtruppen, die Rüstungspolitik, die Verankerung der Armee im Volk, die Armee in Zeiten des Kalten Krieges.

Les auteurs : Peter Arbenz, Urs F. Bender, Franz Betschon, Walter Bischofberger, Hermann Bürgi, Walter Buser, Rolf Dubs, Josef Feldmann, Rudolf Friedrich, Oscar Fritschi, Curt Gasteyer, Louis Geiger, Heinz Häsler, Willy Hartmann, Hubert Hilbi, Manfred Hildebrand, Francois Jeanneret, Robert A. Jeker, René Koller, Simon Küchler, Jürg Lindecker, Christian E.O. Millotat, Arthur Moll, Michele Moor, Ernst Mühlemann, Charles Ott, Thomas Pfisterer, Iwan Rickenbacher, Heinrich Stelzer, Willy P. Stelzer, Carlo Vincenz, Felix M. Wittlin.

Réd.

